



FEUILLE DE ROUTE EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE 2026-2029

PLAN D'ACTION

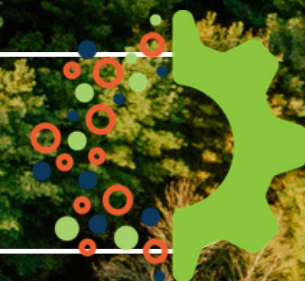


Table des matières

Introduction	3
Notre vision	4
Nos ambitions	5
Les actions	7
Conclusion	15



Introduction

Grâce à une concertation régionale, cette feuille de route suscite l'engagement des organisations partenaires. Cocréée étroitement avec les acteurs concernés, elle donne un cadre pour développer durablement l'économie circulaire à l'échelle régionale.

La feuille de route en économie circulaire 2026-2029 regroupe un premier document appelé « Portrait de La Haute-Yamaska » où les informations sur la situation actuelle à l'échelle du territoire sont exposées. Par ailleurs, le « Plan d'action » contient une vision commune, des objectifs et un échéancier afin de guider les améliorations à mettre en œuvre pour les 4 prochaines années.



Notre vision

La Haute-Yamaska devient une région modèle pour la transition de son économie maintenant axée sur la circularité des ressources, grâce à la compréhension commune de l'économie circulaire et au dynamisme de ses partenariats tous secteurs confondus à l'origine d'actions mobilisatrices.



Nos ambitions



Maintenir et optimiser les services existants pour contribuer à augmenter le taux de récupération du secteur industriel, de la construction et de l'agroalimentaire.



Mobiliser tous les acteurs de la chaîne pour propulser les solutions.



Favoriser un changement de culture chez les Yamaskoises et Yamaskois en ce qui a trait à la consommation afin de réduire le volume d'objets envoyés à l'enfouissement.



Améliorer les pratiques de la MRC et des municipalités membres afin d'agir à titre d'exemple.



Nos ambitions



Acquérir des connaissances quant au rendement de l'économie circulaire en Haute-Yamaska pour permettre de mieux cibler les actions futures.



Responsabiliser et sensibiliser les ICI aux différentes stratégies d'économie circulaire en amont de la chaîne de production pour réduire les pertes de ressources.



Adapter la réglementation pour réduire le gaspillage.



Les actions

Objectif 1 : Assurer un suivi des retombées et un accroissement de la mobilisation des partenaires

Actions	Responsables	2026	2027	2028	2029
1.1. Maintenir une ressource au sein de l'équipe de la MRC de La Haute-Yamaska responsable de coordonner à l'échelle régionale les efforts en matière d'économie circulaire.	MRC				
1.2. Concevoir les indicateurs de suivi permettant aux parties prenantes de comptabiliser les résultats et à la coordination d'évaluer l'avancement des actions.	MRC / Responsables des actions				
1.3. Réaliser et diffuser un bilan annuel comportant un état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route en économie circulaire.	MRC				
1.4. Structurer un espace de concertation permettant d'orienter les projets à venir et de favoriser la collaboration dans leur déploiement.	MRC				



Les actions

Objectif 2 : Renseigner les administrations municipales sur la feuille de route et les accompagner à mettre en place des initiatives internes.

Actions	Responsables	2026	2027	2028	2029
2.1 Faire connaître la Feuille de route en économie circulaire aux huit municipalités membres et à l'équipe de la MRC.	MRC				
2.2 Accompagner les municipalités membres et la MRC à intégrer l'économie circulaire dans leurs outils de planification stratégique.	MRC / Municipalités				
2.3 Favoriser l'adoption de politiques d'approvisionnement responsable et de gestion de matières résiduelles dans les municipalités.	MRC / Municipalités				
2.4 Inciter les administrations municipales à prendre part à l'économie de partage en rendant disponibles certains équipements entre elles.	MRC / Municipalités				
2.5 Analyser les possibilités en vue de créer un fonds au sein de la MRC permettant de supporter les actions de la feuille de route en économie circulaire.	MRC				



Les actions

Objectif 3 : Mettre en œuvre des projets permettant à la population de La Haute-Yamaska de mieux consommer.

Actions	Responsables	2026	2027	2028	2029
3.1 Recenser et tenir à jour un répertoire en ligne des services disponibles sur le territoire tel que les centres de tri CRD, réparateurs, entreprises de location, recycleurs et points de vente d'objets usagés.	MRC				
3.2 Mettre en place, en partenariat avec des organismes de la région, un programme de réparation d'objets reçus aux écocentres.	MRC				
3.3 Solliciter les bibliothèques municipales pour leur expertise en économie de partage afin d'élargir l'offre de prêts d'équipements et de biens sur le territoire.	MRC / COGEMRHY				
3.4 Évaluer la possibilité de poursuivre l'appel de projets en économie circulaire.	MRC				



Les actions

Objectif 4 : Promouvoir l'économie circulaire à la population yamaskoise.

Actions	Responsables	2026	2027	2028	2029
4.1 Réaliser une campagne de sensibilisation pour promouvoir la réparation.	MRC				
4.2 Réaliser une campagne pour promouvoir le partage.	MRC				
4.3 Offrir aux partenaires régionaux de tenir une édition du Colloque d'économie circulaire de l'Estrie en Haute-Yamaska.	MRC / Synergie Estrie / Parties prenantes à déterminer				
4.4 Supporter le CÉGEP de Granby dans l'intégration de notions d'économie circulaire à certains programmes d'études et de formation.	MRC / CÉGEP				



Les actions

Objectif 5 : Travailler conjointement avec les partenaires en développement économique de la région afin de mobiliser les ICI et les accompagner dans la mise en oeuvre de stratégies d'économie circulaire.

Actions	Responsables	2026	2027	2028	2029
5.1 Faire la tournée des organismes de développement économique pour leur présenter la feuille de route, consolider leur participation à la réalisation des actions conjointes et former les équipes au sujet de l'économie circulaire.	MRC / Organismes de développement économique				
5.2 Créer et rendre disponibles des outils afin de faciliter l'intégration de stratégies d'économie circulaire dans les modèles d'affaires.	Porteur : MRC Collaborateurs : Organismes de développement économique				
5.3 Adapter certains critères de financement aux entreprises pour y intégrer des exigences en économie circulaire.	Porteur : MRC Collaborateurs : Organismes de développement économique				
5.4 Faire rayonner les bonnes actions des organisations afin d'en inspirer d'autres à emboîter le pas vers cette démarche.	Porteur : MRC Collaborateurs : E H-Y, GI				
5.5 Poursuivre la promotion de l'approvisionnement responsable chez les entreprises et offrir de l'accompagnement personnalisé.	Porteur : MRC Collaborateurs : E H-Y, GI				
5.6 Mettre en place des leviers pour favoriser des projets collectifs (mutualisation) du secteur agroalimentaire.	Porteur : MRC Collaborateurs : E H-Y, GI				



Les actions

Objectif 6 : Maintenir et améliorer les services de la symbiose territoriale.

Actions	Responsables	2026	2027	2028	2029
6.1 Poursuivre les activités liées à la symbiose territoriale et réviser l'offre des services en vue de l'améliorer.	MRC				
6.2 Développer un catalogue de matières orphelines en ligne.	MRC				
6.3 Maintenir une veille des possibilités de partenariats et de projets avec les autres MRC à l'échelle de l'Estrie.	MRC / Synergie Estrie				
6.4 Évaluer la possibilité de mettre en vente certains produits issus de la symbiose industrielle à l'Espace réemploi de l'écocentre à Granby.	Porteur : MRC Collaborateur: COGEMRHY				



Les actions

Objectif 7 : Mobiliser les acteurs en aménagement du territoire et en construction à adopter de meilleures pratiques pour réduire les résidus de construction, rénovation et démolition (CRD).

Actions	Responsables	2026	2027	2028	2029
7.1 Réaliser une étude de flux de matières des CRD.	MRC				
7.2 Conjointement avec les huit municipalités membres et les acteurs de la construction, développer une stratégie pour améliorer le tri des matériaux sur les chantiers, la déconstruction et le réemploi des matériaux.	MRC / Municipalités				
7.3 Conjointement avec les municipalités, tester, documenter et diffuser les mesures mises en place pour améliorer le tri des matériaux sur les chantiers, la déconstruction et le réemploi des matériaux.	MRC / Municipalités				
7.4 Recenser les méthodes incitatives (écofiscalité, tarification, etc.) visant la réduction de l'enfouissement des résidus de CRD et sélectionner un levier propice à la région.	MRC				



Conclusion

La vision de la MRC en ce qui a trait à l'économie circulaire repose grandement sur la mobilisation des organisations, des institutions, des entreprises et de la population. Pour une première feuille de route, il est nécessaire de faire connaître davantage ce dont il s'agit et d'encourager l'intégration des différentes stratégies dans les modèles d'affaires, les comportements et les habitudes.

Dans 4 ans, on pourra reconnaître La Haute-Yamaska par son engagement dans la transition vers une économie circulaire grâce aux actions mobilisatrices favorisant un changement de culture au sein de sa population et des acteurs des différentes chaînes d'approvisionnement.

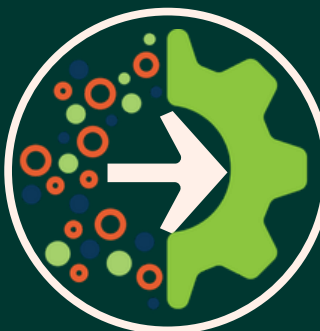
RÉPARER



RÉEMPLOYER



PARTAGER





mrc
**La Haute
Yamaska**
Prospère de nature

